

Envoyé en préfecture le 20/07/2021

Reçu en préfecture le 20/07/2021

Affiché le

ID: 064-246400337-20210708-D2021_80-DE

Délibération n°2021-80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 8 juillet 2021)

<u>Date de convocation</u> : 22 juin 2021 Nombre de délégués en exercice : 33 Nombre de délégués présents : 23 Nombre de délégués votants : 29 Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 8 juillet 2021 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

<u>Présents titulaires</u>: Mmes MOURTEROT, LAHOURATATE, GANTCH, BARRAQUE, MOULAT, et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, CARRERE, LOUSTAU, CASADEBAIG, MONGAUGE, GABASTON, LEGLISE, SANZ et GARROCQ.

Présents suppléants : M. ESTURONNE

<u>Absents ou excusés</u>: Mmes BERGES, CANDAU, CASSOU, BLANCHET, TOULOU et M. ESQUER, M. SASSOUBRE, CARREY, LABERNADIE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme CANDAU à M. BEROT-LARTIGUE

M. SASSOUBRE à M. CASAUBON M. LABERNADIE à Mme BARAQUE Mme CASSOU à M. CASADEBAIG Mme BLANCHET à M. MONGAUGE

Secrétaire de séance : M. LOUSTAU

OBJET: ENVIRONNEMENT- OM - RAPPORT ANNUEL 2020

RAPPORTEUR: Fernand MARTIN, Vice-Président

L'article D2224-1 du code général des collectivités territoriales dispose qu'un rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets doit être présenté annuellement au conseil communautaire. Les indicateurs figurant obligatoirement dans ce rapport annuel sont :

- des indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets (territoire desservi, habitants, fréquence des différents ramassages, déchetteries ...), ainsi qu'à leur traitement ;

-des indicateurs financiers relatifs aux modalités d'exploitation du service d'élimination, montant annuel global des dépenses du service et modalités de financement...

Il convient que le conseil communautaire reçoive communication du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés et prenne acte de son contenu.

Ce rapport a été présenté pour avis à la commission Environnement réunie le 21 juin 2021.

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la CC Vallée d'Ossau,

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- ADOPTE le présent rapport ;
- PREND ACTE de la communication du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Le Président Jean-Paul CASAUBON